A la rencontre de la culture bolivienne

Jours: 12

Prix: 1960 EUR
Vol international non inclus

Confort: ★★☆☆☆

Difficulté: ★★★☆☆

Minorité ethnique Voyage passion
Culture Voyage solidaire
Artisanat et vie locale
Vins et gastronomie

Envie d'immersion, de dépaysement et de belles rencontres !! Ce programme vous amènera dans **quatre communautés** bien différentes tant par leur **culture** que par leurs **écosystèmes**. Vous irez sur une presqu'île du **lac mineur du Titicaca** (3800m alt.), à **Quehuaya** plus précisément. Vous y découvrirez ses **îles flottantes**, ses **« chullpares »** tombes ancestrales ainsi que ses musées archéologiques des plus riches du pays (notamment celui de Pariti). Votre route se poursuivra dans la **Cordillère Royale** à 4400m d'altitude. Vous y vivrez un moment de vie au beau milieu des montagnes dans un petit refuge en pierre nommé Santos construit grâce à l'aide d'une association bretonne. Puis votre chemin ira sur les plateaux intermédiaires à **Luribay** à 2600 m d'altitude. Vous y rencontrerez une communauté chaleureuse à l'image de la douceur du climat, vous visiterez ses vergers, ses vignobles et pourrez gouter leurs délicieux vins locaux dans les **bodegas** traditionnels. Vous terminerez dans la partie semi tropicale, les **Yungas** situées à 1525 m d'altitude. Vous terminerez avec la visite d'une exploitation de café « Finca Shanti ». Tout un programme riche et haut en couleurs ! Cerise sur le gâteau, vous participerez à un défilé de mode de **cholitas** à La Paz, inédit !

Jour 1. Bienvenue en Bolivie !

La Paz

- Arrivée à **La Paz**, la capitale administrative la plus haute au monde ! Transfert à notre hôtel et fin de journée libre.

Hébergement	Tinka Bed & Breakfast

Jour 2. Découverte de La Paz - Défilé de mode de Cholitas!

La Paz

- Journée consacrée à une visite à pied de la ville qui « touche le ciel », **La Paz**. Imprégnons-nous de l'atmosphère unique de la ville. Visite des **marchés andins**, du quartier colonial, des musées, et aussi des **lignes de téléphérique** ! Notre guide adapte la journée selon nos envies. A ne pas rater : la **Plaza Murillo**, la calle Jaen et le téléphérique (le plus haut du monde) pour profiter d´un **magnifique panorama** de la ville de La Paz.
- Après le déjeuner, rencontre avec **Glenda Yañez, cholita, artiste, designer et mannequin**. Glenda nous présentera un **défilé de mode de Cholitas**. Nous découvrirons alors les vêtements traditionnels de la femme bolivienne : tissus colorés, jupes et jupons, chapeaux, bijoux. Tout cela dans un environnement magique tel que le **belvédère du Montículo**. À la fin du défilé, nous pourrons nous habiller en vêtements traditionnels et prendre des photos inoubliables.

Petit déjeuner	Tinka Bed & Breakfast
Déjeuner	Restaurant
Hébergement	Tinka Bed & Breakfast

Jour 3. Découverte du Lac mineur - Pata Patani - Quehuaya et les îles flottantes de Totora

La Paz
80km - 2h
Quehuaya

- Nous partons le matin pour rejoindre le **Lac mineur Titicaca**. Petit arrêt dans le village de **Puerto Pérez**. Cette municipalité, chef-lieu des communautés alentours était autrefois un important port de commerce. Les plus courageux pourront déguster un plat de **Wallake**, une **soupe de poisson épicée et servie avec des chuños**, délicieux et original petit-déjeuner ! Puis, nous nous rendrons au village de **Belen Yayes**, unique point d'entrée de la presqu'ile. Nous y traverserons un **pont de pierre préhispanique** vieux de plusieurs siècles . Notre route nous mènera ensuite dans le petit village de **Pata Patani** dont le musée renferme une **étrange momie au crâne allongé**. Cette momie fut découverte dans une **Chullpa**, une tour funéraire typique des peuples pré-incas.
- En fin de matinée nous arrivons à l'**auberge communautaire de Quehuaya**, notre lieu de résidence pour la nuit où nous attend un copieux **Apthapi**, une nappe colorée remplie de victuailles andines à partager. Dans l'après-midi, nous nous rendrons à bord d'une barque sur une petite **ile de Totora**. La Totora, roseau endémique du lac mineur (Wiñaymarka de son nom Aymara), est le matériau principal de toute construction dans la région du lac. Retour à l'auberge et temps libre pour aller profiter du petit **musée de Quehuaya** ou se rendre au sommet du mont surplombant le village pour y profiter d'un magnifique coucher de soleil.

Petit déjeuner	Tinka Bed & Breakfast
Déjeuner	Auberge communautaire Quehuaya
Dîner	Auberge communautaire Quehuaya
Hébergement	Auberge communautaire Quehuaya

Jour 4. Archéologie entre l'île de Pariti et les Chullpares de Quehuaya - route vers le refuge Santos

Quehuaya
100km - 5h
Refuge Santos

- Après le petit-déjeuner, nous traverserons en barque le labyrinthe des **ilots de Totora** pour rejoindre l'**ile de Pariti**. Cette petite ile, qui abrite moins d'une cinquantaine de familles est connue dans toute la région pour son **exceptionnelle collection archéologique**. Vous aurez l'opportunité d'admirer cette superbe collection sous les conseils de votre guide qui vous emmènera par la suite profiter de la superbe vue du **mirador de Pariti**. Sur le chemin du retour, le bateau nous déposera sur l'autre versant de **Quehuaya** où nous aurons l'opportunité de découvrir les ruines d'un ancien village des peuples de **Tiwanaku**. Après une courte randonnée pour rejoindre l'auberge, vous profiterez d'un dernier repas préparé par les habitants du village.
- Après le petit-déjeuner, nous partons en véhicule 4x4 par la route puis par la piste carrossable jusqu'au **refuge Santos** (4400 m alt.) situé en pleine **Cordillère Royale**. Nous montons au **col Mollo** (5000 m alt.) au pied du **glacier Wila Lluxita** (5244m) avant de descendre sur la **Mina Fabulosa** et de rejoindre le **refuge Santos**.
- Le **projet « Qala Uta »** est né en 2002, à l'initiative de quelques familles des communautés d'**Uma Palca et de Challana**. Les membres de Qala Uta mettent au service des visiteurs leurs connaissances de la montagne, leur font découvrir leur **culture Aymara** et leur mode de vie communautaire. Dans cette magnifique vallée, la communauté a construit ce **refuge tout en pierre**. De **belles voies** ont été équipées sur les falaises de granite faisant face au refuge (niveau 5 à 7).

Petit déjeuner	Auberge communautaire Quehuaya
Déjeuner	Auberge communautaire Quehuaya
Dîner	Refuge Santos
Hébergement	Refuge Santos

Jour 5. Qala Uta - Activité dans la communauté

Refuge Santos

- Journée consacrée à des **activités avec la communauté** : initiation à la technique du **tissage**, visite de l'**école de Uma Palca**, visite de la **mine Fabulosa**, **cuisine traditionnelle**…

Petit déjeuner	Refuge Santos
Déjeuner	Refuge Santos
Dîner	Refuge Santos
Hébergement	Refuge Santos

Jour 6. Randonnée Laguna Tres Picos - Course orientation

Refuge Santos

- Nous descendons à la rivière en contre bas du refuge avant de remonter dans la **vallée Wilallojje** pendant environ 1 heure. Puis nous montons sur la gauche par une sente raide au milieu des rochers pour atteindre un col situé à 4740m au bout d'une heure supplémentaire d'effort. Une belle vue se dégage sur la **laguna TresPicos ou Kunuijitinta** (qui signifie **avalanche de neige en aymara**), situé au pied du **glacier Tres picos**.
- Continuation sur une courbe de niveau pour rejoindre cette belle lagune où nous pourrons déjeuner. Puis descente à la **laguna Khota Pata** par un sentier escarpé et raide, en environ 1 heure. Là nous pourrons essayer d'y **pêcher des truites**. Retour au refuge en 2 heures depuis la lagune.

Petit déjeuner	Refuge Santos
Déjeuner	Pique-nique
Dîner	Refuge Santos
Hébergement	Refuge Santos

Jour 7. Retour à La Paz

Refuge Santos
120km - 5h
La Paz

- Après le petit déjeuner, nous quittons avec regret le refuge Santos et nos hôtes, Retour vers La Paz. Reste de la journée libre.

Petit déjeuner	Refuge Santos
Déjeuner	Refuge Santos
Hébergement	Tinka Bed & Breakfast

Jour 8. Route vers Luribay - Visite de Vignoble Pena Colorada

La Paz
210km - 4h 30m

- Nous partons ce matin pour rejoindre le village de **Luribay**. Arrivée à l'auberge de la « **Union La Cabaña** », lieu de résidence pour la nuit. Installation et déjeuner typique local.
- L'après-midi, nous partons visiter la **Peña Colorada de Don Vladimir**, **vignoble le plus ancien de Bolivie** et nous découvrions aussi la maison aillant accueilli l'**ancien président bolivien ; Felipe Segundo Guzman. Dégustation de vins et de Singani** et explications sur le processus de confection de ces vins typiques boliviens. **Randonnée de 30mn jusqu'à Catavi**. Cette petite communauté appartenant à la municipalité de Luribay est terre d'accueil des ruines de la **Bodega de José Manuel Pando**, **héros de la guerre du Pacifique** et également ancien président. Retour à l'auberge.

Luribay	Petit déjeuner	Tinka Bed & Breakfast
	Déjeuner	Auberge communautaire de Luribay - Union la Cabaña
	Dîner	Auberge communautaire de Luribay - Union la Cabaña
	Hébergement	Auberge communautaire de Luribay - Union la Cabaña

Jour 9. Randonnée au Calvaire de Luribay / Vergers fruitiers - retour à La Paz

Luribay
210km - 4h 30m
La Paz

- Nous partons ce matin en **randonnée** pour atteindre le **calvaire de Luribay**. Point de vue exceptionnel sur toute la vallée. Visite des **vergers de Luribay** et de leur exceptionnelle abondance de fruits, légumes et herbes aromatiques. Un guide local vous apprendra les techniques traditionnelles de production et de récolte des pêches de Luribay ainsi que les propriétés et l'usage traditionnel des **plantes médicinales**. Les vergers sont connus pour accueillir une **grande diversité de fruits exotiques comme le Pacay, les Poires-melons ou Pepino Dulce ou encore les délicieuses Granadillas**. Profitez de cette expédition au cœur d'un véritable jardin botanique florissant pour déguster et découvrir les riches saveurs andines. Nous savourerons un **Pique-nique typique Luribayno** au sommet de la montagne. Retour à pied dans la vallée.
- Retour à La Paz dans l'après midi.

Petit déjeuner	Auberge communautaire de Luribay - Union la Cabaña
Déjeuner	Pique-nique
Hébergement	Tinka Bed & Breakfast

Jour 10. Coroico - Finca Shanti

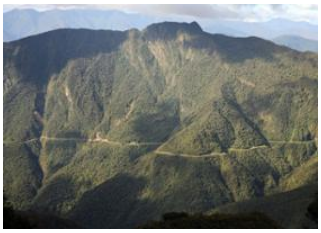

La Paz
110km - 3h
Coroico (1525m)

- Nous partons ce matin pour rejoindre le village de **Coroico** situé à 1525m d'altitude. Nous rejoignons tout d'abord le lieu-dit **« la Cumbre »** (4.750 m alt.). De là, le paysage aride laisse place petit à petit à une végétation luxuriante. Nous arrivons en fin de journée au village de Coroico. Une vingtaine de minutes est ensuite nécessaire pour rejoindre l´**exploitation de café « Finca Shanti »**.
- Après le déjeuner, nous visitons les **champs de café** ainsi que les serres. Nous découvrirons les **différentes étapes de transformation du café** (tri, égrappage, torréfaction,…). Fin de la visite avec bien entendu une **dégustation**. En fin d´après-midi, route pour rejoindre l´**Ecolodge Sol y Luna** situé dans une magnifique propriété.
- Nous profiterons de ce lieu enchanteur pour déguster un délicieux déjeuner en terrasse et déguster un excellent café.

Petit déjeuner	Tinka Bed & Breakfast
Déjeuner	Déjuener à la Finca Shanti
Hébergement	Eco Lodge Sol y Luna

Jour 11. Wellness à l'Ecolodge Sol y Luna - retour à La Paz

Coroico (1525m)
110km - 3h
La Paz

- Matinée libre pour profiter de ce magnifique parc arboré!!
- En début d'après-midi, départ de l'Ecolodge pour rejoindre La Paz.

Petit déjeuner	Eco Lodge Sol y Luna
Hébergement	Tinka Bed & Breakfast

Jour 12. Bon Voyage

La Paz

- Début de journée libre jusqu'à l'heure du transfert vers l'aéroport pour notre vol international retour.

Petit déjeuner	Tinka Bed & Breakfast

Carte itinéraire

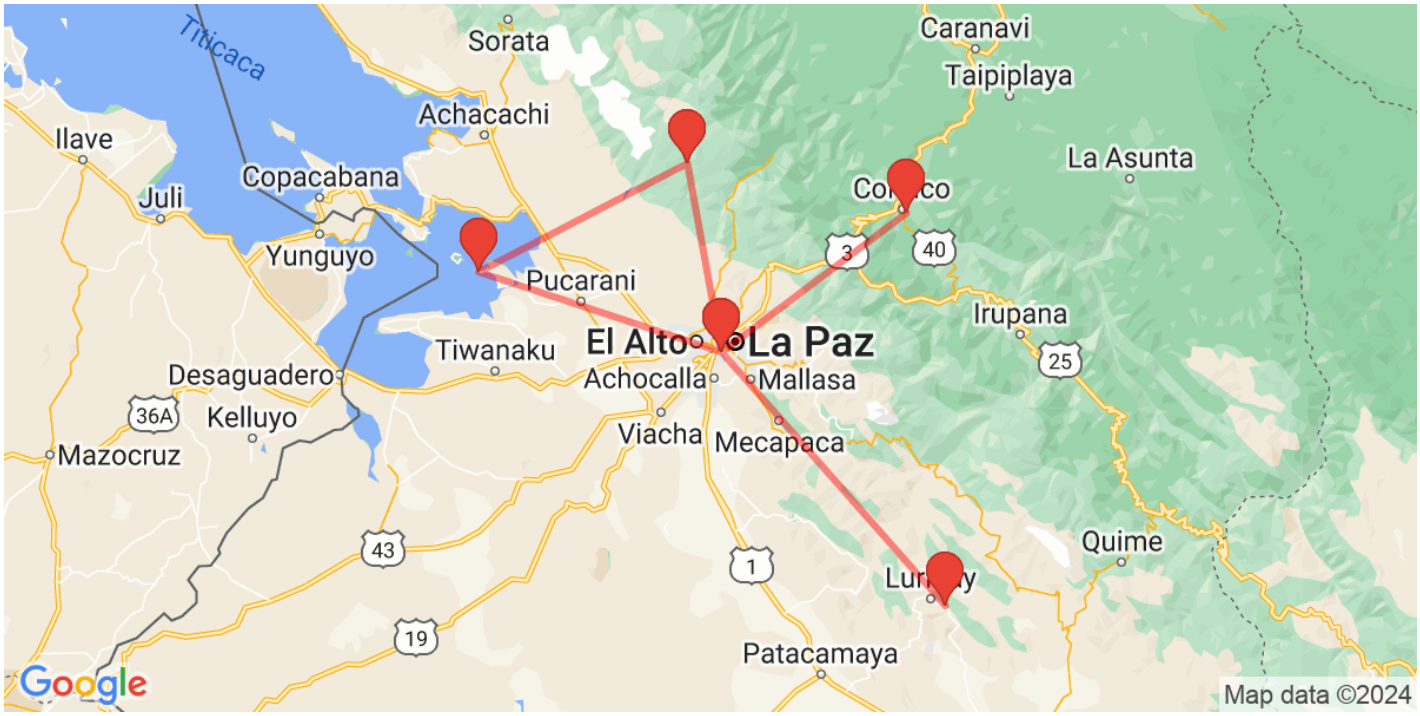

Tarif par personne pour un circuit privatisé

Prix 2021 avec Guide accompagnateur francophone

2-2	3-3	4-5	6-6	7-7	8-9	10-10
3745 EUR	2860 EUR	2470 EUR	2240 EUR	2080 EUR	2055 EUR	1960 EUR

Inclus

- Guide accompagnateur francophone sur tout le séjour
- Les transports privés mentionnés dans le programme
- L’hébergement en hôtels en base chambre double/twin (conditions sommaires)
- L'hébergement en auberges/refuges (conditions sommaires)
- Les repas décrits dans le programme
- Les entrées des parcs nationaux, sites historiques, musées, églises, etc…

Non inclus

- L'assurance multirisque assistance-rapatriement
- L'équipement individuel nécessaire au bon déroulement de votre séjour
- Le supplément de l'hébergement en base chambre Single
- Le vol international A/R
- Les pourboires destinés aux équipes locales
- Les boissons ainsi que tous les extras d'ordre personnel
- La taxe d´aéroport des vols intérieurs (3 $US par personne)

Informations supplémentaires

Période du voyage : de avril à novembre

Accompagnement : Guide accompagnateur francophone

Style de programme : Découverte

Altitude : de 1525m à 5000m

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Le visa n'est pas exigé pour les Français *(autres nationalités : nous consulter)* ne séjournant pas plus de 90 jours en Bolivie (par période de 12 mois calendaires), pour raison touristique ou en visite en famille.

Les autorités boliviennes demandent que le passeport présenté soit encore valable 6 mois à compter de la date de l'entrée sur le territoire bolivien.

Un cachet d'entrée valant autorisation de séjour de 30 jours est apposé sur le passeport à l'arrivée dans le pays. Cette autorisation peut être prolongée gratuitement par tranche de 30 jours, jusqu'à 90 jours maximum de séjour par année calendaire, par les services de l'immigration (voir les coordonnées des agences de la Migration en Bolivie sur le site de l'ambassade de France à La Paz : Renouveler son visa de tourisme en Bolivie). Les voyageurs doivent exiger l'apposition de ce cachet dès leur entrée sur le territoire bolivien, même par voie terrestre. Dans le cas contraire, il ne leur serait plus possible de quitter le pays sans avoir fait régulariser leur situation et s'être acquittés d'une amende avoisinant les 20 bolivianos par jour de dépassement.

Un visa spécifique devra être demandé au consulat de Bolivie compétent pour :

- tout séjour inférieur à 90 jours ayant un motif autre que touristique ou familial ;
- tout séjour de plus de 90 jours, quel que soit le motif (tourisme, études, travail, visite familiale, etc.).

(source - informations données à titre indicatif à revérifier lors de la préparation du voyage)

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.